



Laon, le 15 septembre 2017

Communiqué de presse

Cérémonie de remise des décrets de naturalisation

Mardi 19 septembre à 18 h 00 - sous-préfecture de Château-Thierry

Le mardi 19 septembre 2017 à 18 heures, M. Ronan LÉAUSTIC, sous-préfet de l'arrondissement de Château-Thierry, présidera une cérémonie de remise de décrets de naturalisation dans les salons de la sous-préfecture.

Cette cérémonie vise à accueillir de manière solennelle et chaleureuse dans la communauté nationale les personnes ayant acquis récemment la nationalité française.

Vingt et une personnes, âgées de 3 à 78 ans, sont invitées à cette cérémonie. Elles sont originaires de onze pays différents : Algérie, Burkina, Cameroun, Centrafrique, Congo, Madagascar, Maroc, Portugal, Sénégal, Togo et Vietnam.

Elles résident aujourd'hui toutes dans l'arrondissement de Château-Thierry, plus précisément à Château-Thierry, Charly-sur-Marne, Etampes-sur-Marne, Nogent-l'Artaud et Pavant.

Ces vingt et une personnes ont été naturalisées par décret.

Au cours de l'année 2016, dans le département de l'Aisne, 289 personnes sont devenues françaises (180 par décret, 54 par mariage et 55 par déclaration souscrite auprès du tribunal d'instance de Laon ou de Soissons).

2, rue Paul Doumer – CS 20656 – 02010 LAON CEDEX

Contact presse : Service départemental de la communication interministérielle
Tél : 03 23 21 82 15 ou 06 07 98 05 83 ou 06 85 47 34 69 - Courriel : pref-communication@aisne.gouv.fr
www.aisne.gouv.fr - www.facebook.com/prefetdelaisne - Twitter : @Prefet02